



CONSEIL
CONSULTATIF
NATIONAL DES
ASSOCIATIONS
DE PERSONNES
HANDICAPÉES



LES CINÉMAS
FAMOUS PLAYERS
DIVERTISSEMENT ULTIME



Pour publication immédiate

**FAMOUS PLAYERS, CINEPLEX GALAXY LP ET
9 ORGANISMES NATIONAUX ŒUVRANT POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES ANNONCENT UNE NOUVELLE INITIATIVE**

***LA CARTE ACCÈS AU DIVERTISSEMENT POUR 2
OFFRIRA UN PRIX D'ENTRÉE RÉDUIT
POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNATRICES***

Ottawa – 3 décembre 2004 – Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des Nations Unies pour les personnes handicapées, Famous Players et Cineplex Galaxy LP, les exploitants de cinémas les plus importants du Canada, ainsi qu'un groupe de neuf (9) organismes nationaux œuvrant pour les personnes handicapées, lanceront un nouveau programme au profit des invités souffrant d'un handicap et qui nécessitent un accompagnateur pour aller voir un film. Appelée la *carte accès au divertissement pour 2*, les premiers partenaires officiels du programme sont des cinémas de l'industrie cinématographique du Canada, ce qui comprend Famous Players, Cineplex Galaxy LP, Empire Theatres, Landmark Cinemas, et d'autres membres des Associations des propriétaires de cinémas du Canada. Pour plus d'information sur la *carte accès au divertissement pour 2*, visitez www.Access2.ca.

CARTE ACCÈS AU DIVERTISSEMENT POUR 2

La *carte accès au divertissement pour 2* permet à une personne handicapée nécessitant l'aide d'un accompagnateur pour se rendre dans nos cinémas d'accorder une réduction ou une entrée gratuite (un maximum de 3\$) à l'accompagnateur dans les cinémas participants du Canada. Famous Players acceptera la carte en accordant un billet d'entrée gratuit à l'accompagnateur. Le détenteur de la carte paie le tarif d'entrée régulier. Les formulaires de demande pour la *carte accès au divertissement pour 2* sont disponibles maintenant. Cependant, afin d'allouer du temps au traitement, la carte sera acceptée seulement à partir du **1^{er} mars 2005** dans les cinémas participants.

Vous pouvez télécharger un formulaire de demande à www.Access2.ca ou faire une demande de formulaire par courrier à *Access 2 Entertainment, 90 Eglinton Avenue East, Suite 208, Toronto, ON, M4P 2Y3*. Les demandeurs peuvent aussi visiter les sites Web ou les bureaux des membres du Conseil consultatif national dont la liste figure plus bas.

La demande pour la *carte accès au divertissement pour 2* doit être vérifiée par un physicien, une infirmière, un travailleur social, un thérapeute du travail, un physiothérapeute, un pharmacien, un conseiller en réhabilitation, un audiologiste, un professionnel de la santé enregistré ou une copie d'une carte d'identification d'un client autorisée provenant d'un fournisseur de service

pour personnes handicapées reconnu doit être présentée (par exemple, la carte d'identification de l'INCA). Le demandeur doit être un client/patient du praticien/fournisseur de service de soins de santé approuvé.

Conseil de consultation national pour les associations de personnes handicapées

La *carte accès au divertissement pour 2* a été conçue suite à de nombreuses réunions initiées par Famous Players et Cineplex Galaxy LP, et neuf organismes nationaux œuvrant pour les personnes handicapées. Ces organisations comptent la Canadian Abilities Foundation, l'Association des sourds du Canada, l'Association canadienne des centres de vie autonome, l'Association des malentendants canadiens, l'Association canadienne des paraplégiques, Timbres de Pâques / Le conseil national de la Marche des dix sous, la Société canadienne de la sclérose en plaques, la National Federation of the Blind: Advocates For Equality et Des personnes d'abord du Canada. Les organismes seront chargés de traiter les demandes et de remettre les cartes.

Le Conseil consultatif national espère entamer les discussions avec d'autres organisations de divertissement, de loisir et de voyage pour augmenter les avantages de la *carte accès au divertissement pour 2*.

Citations de Famous Players, Cineplex Galaxy LP et du Conseil consultatif national

« Nous avons sauté sur l'occasion pour consulter un certain nombre de merveilleuses organisations qui représentent des personnes ayant des déficiences variées; des organisations qui peuvent proposer des idées innovatrices relativement aux personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un accompagnateur pour aller au cinéma », affirme **Nuria Bronfman, Vice-présidente des Affaires corporatives de Famous Players**. « Le résultat de ces discussions, la *carte accès au divertissement pour 2*, a débouché sur un processus de réalisation extrême pour les parties engagées ».

« Il s'agit d'un vrai partenariat », affirme **Pat Marshall, Vice-président des communications pour Cineplex Galaxy LP**. « Chaque personne a un enjeu considérable dans le processus et a contribué à ce qui est d'après nous un grand programme. Nous sommes fiers d'être les premiers membres d'une si belle initiative. »

« Le Conseil National des Timbres de Pâques et de la Marche des Dix Sous est content d'avoir pu jouer un rôle dans la magnifique formation, certains l'ont appelé *historique*, de la coalition avec le milieu associatif des personnes handicapées et deux grandes compagnies du divertissement : Famous Players et Cineplex Galaxy », affirme **Max Beck, directeur exécutif du Conseil National des Timbres de Pâques et de la Marche des Dix Sous**. « Nous avons conçu ensemble un réseau unique qui nous permettra d'offrir un nouvel accès de grande valeur et des occasions de divertissement pour les personnes handicapées. Nous avons bien hâte d'ajouter de nouveaux partenaires dans la coalition et d'augmenter le nombre d'expériences que nous pouvons offrir. »

« Nous sommes bien heureux de collaborer avec Famous Players et Cineplex Galaxy, et nos partenaires du milieu associatif des personnes handicapées pour une carte qui augmentera les opportunités des personnes handicapées », affirme **Valerie Ravary, la première dirigeante de l'Association canadienne des paraplégiques.**

« J'admire Famous Players et Cineplex Galaxy pour avoir la vision d'aborder ce point en faisant participer notre communauté à la création d'une carte de divertissement », affirme **Traci Walters, directrice nationale de l'Association canadienne des centres de vie autonome.** « Il arrive trop souvent que les secteurs public et privé oublient de faire participer les personnes handicapées dans la conception de programmes et de services destinés pour les personnes handicapées, ayant peur que la tâche s'avère compliquée. Ce partenariat, des compagnies et le milieu associatif des personnes handicapées, a brassé cette conception dans sa tête, et nous avons maintenant une solution qui conviendra aux personnes handicapées et qui servira un secteur beaucoup plus vaste. »

« Cette initiative me fait chaud au cœur, » affirme **Ray Cohen, président et éditeur de la Canadian Abilities Foundation.** « Ce genre de consultation et d'action décisive peut bien constituer un modèle pour d'autres organisations au sein du secteur corporatif qui désirent faire affaire avec le nombre croissant de personnes handicapées au Canada. »

« L'Association des malentendants canadiens encourage et appuie grandement les actions et les décisions des Associations des propriétaires de cinémas du Canada en plus de se montrer reconnaissante, » affirme **Colin Cantlie, conseiller spécial du président de l'Association des malentendants canadiens.** « Nos plus sincères félicitations pour leur vision et leur approche positive. »

« La National Federation of the Blind: Advocates For Equality (NFB:AE) est heureuse de collaborer avec d'autres associations de personnes handicapées pour offrir une nouvelle perspective sur la cécité dans le cadre du développement d'un nouveau programme à lequel participent des cinémas », affirme **John Rae, président, NFB:AE.**

« Ce processus a été fantastique », affirme **Peter Park, représentant Des personnes d'abord du Canada.** « Le gouvernement répète que le milieu associatif des personnes handicapées doit former un partenariat avec d'autres organismes non gouvernementaux. Personnellement, je n'étais pas certain que cela pouvait fonctionner, particulièrement en raison des différents points de vue de chaque organisme mais il semble bien que cela fonctionne ».

« L'Association canadienne des paraplégiques est contente d'être aux côtés de Famous Players, Cineplex Galaxy et d'autres organismes et d'œuvrer dans le milieu associatif des personnes handicapées grâce à une initiative qui favorise l'insertion des personnes handicapées », affirme **Leesa Kopansky, bénévole pour L'Association canadienne des paraplégiques.**

« L'Association des sourds du Canada est heureuse de collaborer avec Famous Players et Cineplex Galaxy et nos partenaires du milieu associatif des personnes handicapées à cette initiative », affirme **James Roots, directeur exécutif de l'Association des sourds du Canada.**

À propos de Famous Players

Fêtant cette année son 85^{ème} anniversaire, Famous Players est de loin la chaîne de cinémas en tête de file en ce qui concerne les recettes au box-office et la croissance d'exploitation au Canada. Reconnue internationalement pour sa haute technologie et pour son innovation unique dans la conception de cinémas et dans le service aux invités, l'entreprise exploite au total 84 cinémas pour un total de 794 écrans dans l'ensemble du Canada, ce qui comprend des cinémas en partenariat avec IMAX et avec Alliance Atlantis. Famous Players fait partie de la division divertissement de Viacom Inc.

À propos de Cineplex Galaxy LP

Cineplex Galaxy LP, dont le siège social est situé à Toronto, exploite actuellement 86 cinémas totalisant 775 écrans répartis dans six provinces au Canada. Les cinémas Cineplex Odeon, les cinémas Galaxy et leurs sociétés affiliées appartiennent ou sont exploités par Cineplex Galaxy LP. Le nombre de cinémas Cineplex Odeon s'élève à 64 et ils sont situés dans les principaux centres urbains, tandis que les cinémas Galaxy, au nombre de 22, sont situés dans des marchés intermédiaires. Fière de son origine canadienne, Cineplex Galaxy LP est une société publique inscrite à la bourse de Toronto sous l'appellation Cineplex Galaxy Income Fund (symbole: CGX.UN).

-30-

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Nuria Bronfman
Vice-présidente, Affaires corporatives
Famous Players
(416) 969-7053
Courriel : nbronfman@famousplayers.ca

Pat Marshall
VP, Communications & Marketing spécialisé
Cineplex Galaxy LP
(416) 323-6648
Courriel : pmarshall@cineplexgalaxy.com

Max Beck
Directeur exécutif
Timbres de Pâques et de la Marche des Dix Sous
(416) 932-8382
Courriel : mbeck@easterseals.ca

Chaînes de cinémas participant à la carte accès au divertissement pour 2 :

Famous Players	www.famousplayers.com
Cineplex Galaxy LP	www.cineplexgalaxy.com
Empire Theatres	www.empiretheatres.com
Landmark Cinemas	www.landmarkcinemas.com
Rainbow Cinemas	www.rainbowcinemas.ca
Magic Lantern Cinemas	www.rainbowcinemas.ca
AMC Theatres (Canada)	www.amctheatres.com
Capitol Theatres (Yellowknife)	
Theatre Near You (Burnaby, Surrey, New Westminster BC)	

... et d'autres membres des Associations des propriétaires de cinémas du Canada. Veuillez vérifier si votre cinéma local participe à ce programme.

Conseil consultatif national pour la carte Accès au divertissement pour 2

Canadian Abilities Foundation	
Tél : (416) 923-1885	Web: www.abilities.ca
Association des sourds du Canada	
Tél: (613) 565-2882	Web: www.cad.ca
ATS: (613) 565-8882	
Association canadienne des centres de vie autonome	
Tél : (613) 563-2581	Web: www.cailc.ca
ATS : (613) 563-4215	
L'Association des malentendants canadiens	
Tél : (613) 526-1564	Web: www.chha.ca
Appel sans frais : (800) 263-8068	
Association canadienne des paraplégiques	
Tél : (613) 723-1033	Web: www.canparaplegic.org
Timbres de Pâques / Le conseil national de la Marche des dix sous	
Tél : (416) 932-8382	Web: www.easterseals.ca
Société canadienne de la sclérose en plaques	
Tél : (416) 922-6065	Web: www.mssociety.ca
National Federation of the Blind: Advocates for Equality	
Tél : (800) 561-4774	Web: www.nfbae.ca
Des personnes d'abord du Canada	
Tél : (204) 784-7362	Web: www.peoplefirstofcanada.ca
Appel sans frais : (866) 854-8915	